

10.03.2010 - 17:39 Uhr

La Fondation Franz Weber et la décision du Conseil national du 10.3.2010: L'importation des produits dérivés du phoque doit être interdite

Montreux (ots) -

La Fondation Franz Weber salue la décision du Conseil national d'interdire l'importation des produits dérivés d'une chasse qui inflige aux animaux des souffrances inutiles. Il incombe maintenant au Conseil des États de confirmer cette décision. La Suisse reprendrait ainsi la réglementation de l'UE, qui a déjà décidé une telle interdiction.

Le 3 octobre 2008 déjà, le Conseil national avait transmis sans opposition une motion Aeschbacher au contenu similaire. Le Conseil des États a fait le contraire: il a refusé la motion Aeschbacher et lancé, à la demande de sa commission consultative, une nouvelle proposition. Celle-ci donne l'impression de limiter le commerce de produits dérivés du phoque. En réalité, elle créerait une base légale favorable au commerce des produits dérivés du phoque, en provenance du Canada par exemple.

Pour la Fondation Franz Weber, la proposition du Conseil des États était inacceptable. Elle a donc pris contact à ce sujet avec des membres du Parlement. Par la suite, le conseiller national Oskar Freysinger et 57 cosignataires ont déposé une nouvelle motion. Une motion de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national en a repris les objectifs, et cette dernière motion a désormais obtenu une nette majorité (149-2) au Conseil national.

Selon le Conseil national, les bases légales doivent être modifiées, en accord avec la législation européenne, afin d'interdire aussi rapidement que possible en Suisse l'importation et l'exportation de tous les produits dérivés du phoque, de même que le commerce de ces produits. Sont exceptés de cette interdiction les produits provenant de la chasse traditionnelle pratiquée par les Inuits et d'autres communautés indigènes à des fins de subsistance.

Il incombe maintenant au Conseil des États de reprendre la solution du Conseil national. Toute autre décision ne serait pas comprise par la population.

Contact:

FONDATION FRANZ WEBER

1820 Montreux, Suisse

Vera Weber (Témoignage oculaire de la chasse au phoque canadienne)

Tel.: +41/21/964'37'37

Mobile: +41/79/210'54'04

E-Mail: ffw@ffw.ch

E-Mail: veraweber@ffw.ch

Internet: www.ffw.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100019151/100599677> abgerufen werden.